



PROJET PEDAGOGIQUE

« Les copains d'abord »

4 route de mordelles

35160 LE VERGER

06.22.44.82.67

centredel Loisirs@mairie-le-verger.fr

2020

SOMMAIRE

1. Projet éducatif de l'organisateur (mairie LE VERGER)
2. Présentation de la commune LE VERGER
3. Présentation du centre de loisirs « Les copains d'abord » :
 - ✓ Locaux
 - ✓ Matériels
 - ✓ Public accueilli
 - ✓ Périodes d'ouverture
4. L'équipe pédagogique :
 - ✓ Présentation
 - ✓ Rôles
5. Nos intentions éducatives : Découvrir et grandir...
6. Les objectifs éducatifs :
 - ✓ Assurer la sécurité physique et affective
 - ✓ Respecter le rythme et les besoins de l'enfant
 - ✓ Favoriser le "vivre ensemble"
 - ✓ Amener à l'autonomie et développer la responsabilisation
 - ✓ Développer la découverte, favoriser la curiosité
7. "Les copains d'abord", c'est...
8. La journée type de l'accueil de loisirs
9. Evaluations

1. Projet éducatif de l'organisateur (mairie LE VERGER)

Organiser un accueil collectif de mineurs est un acte éducatif. C'est pourquoi la Loi prévoit que tout organisateur de ce type d'accueil élabore un projet éducatif, c'est-à-dire un document expliquant ses intentions éducatives et ses valeurs.

Ce projet se décline en cinq objectifs éducatifs :

- Accueil des individus sans distinctions, ni préjugés
- Apprentissage à la citoyenneté
- Accès aux pratiques sportives et culturelles
- Lien social et socialisation
- Prendre part, participer à la vie de l'accueil du centre de loisirs, de la commune.

2. Présentation de la commune LE VERGER

La commune de LE VERGER est une commune de 1469 habitants, à 20 mn de Rennes et qui fait partie de Rennes Métropole. La commune est essentiellement composée d'un habitat pavillonnaire, et de petits collectifs.

La commune compte deux écoles primaires (maternelle et élémentaire) : l'école Sainte Bernadette et l'école de la Vallée du Rohuel.

Le centre bourg propose à ses habitants :

- Des commerces de proximité et des services divers : une boulangerie-pâtisserie, une boucherie-charcuterie-traiteur, deux salons de coiffure, un tabac-presse-épicerie-agence postale, un bar-restaurant-hôtel, un traiteur, un taxi, un garage automobile
- Des artisans : des menuisiers, un peintre, un plombier, un électricien, des chambres d'hôtes
- Des services de santé : médecin généraliste, dentiste, kinésithérapeute, infirmière
- Un transport par le bus : réseau STAR, service métropolitain

3. Présentation de l'accueil de loisirs « les copains d'abord »

Le centre de loisirs est un accueil collectif pour mineurs (ACM) déclaré auprès des services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations d'Ille et Vilaine (DDCSPP 35)

Le centre de loisirs « Les copains d'abord » est municipal depuis Janvier 2017. Il se situe au 4 route de Mordelles, 35160 LE VERGER.

Il accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans (enfants déjà scolarisés) dans l'enceinte de l'école publique de la Vallée du Rohuel dans des locaux qui lui sont propres.

Le centre de loisirs est accessible aux personnes en situation de handicap en proposant notamment des rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

➤ La capacité d'accueil maximum :

- Pour les - de 6 ans : 16 enfants avec 2 animateurs
- Pour les + 6 ans : 24 enfants avec 2 animateurs

➤ Nous avons à disposition :

- Deux salles d'activités avec des tables et chaises adaptées à l'âge des enfants. La municipalisation a permis de doubler et d'enrichir le matériel pédagogique.
- Des coins "lecture" !
- Des coins "constructions" !
- Des jeux de société répartis dans les différents lieux par rapport aux âges des enfants.
- Une salle de motricité avec de grands tapis (le temps calme y est souvent installé ou pour des représentations de petits spectacles ...)
- Un local extérieur « mobile home » avec un babyfoot, un coin lecture, un coin cabane, un coin bricolage.
- Des sanitaires adaptés à l'âge des enfants.
Un local à ménage avec une machine à laver, un sèche-linge.
- Une cuisine avec de nombreux équipements (vaisselle, four, micro-onde...)
- Une cour avec un espace vert, un bac à sable, différentes structures de jeux, un préau avec des rangs vélos, trottinettes...
- Différents matériels pédagogiques, de loisirs, jeux extérieurs que nous essayons de renouveler à chaque saison

➤ Périodes d'ouverture

Le centre de loisirs est ouvert tous les mercredis en période scolaire ainsi qu'à chaque période de vacances scolaires.

4. L'équipe pédagogique

L'équipe d'animation est composée de personnes possédant des qualifications dans le domaine de l'animation (BPJEPS, BAFD, CAP petite enfance, BAFA titulaire ou stagiaire)

L'équipe d'animation est respectueuse du taux d'encadrement imposé par la DDCSPP 35 : le nombre d'animateurs varie en fonction du nombre d'enfants inscrits. Composition de l'équipe :

- Sophie GAY : Directrice et animatrice
- Sylvie BEAUJOUR : animatrice et directrice remplaçante
- Marine PRAT : animatrice nature
- Nadia DOUARD : animatrice
- Clara DAVAL : animatrice
- Ellen DAVAL : animatrice

Rôle du directeur

Le directeur insuffle aux animateurs les couleurs que vont prendre les vacances des enfants ! Le directeur a un rôle fondamental, il est le garant du bon fonctionnement du centre, il coordonne l'équipe d'animation, il fait partie lui-même de l'équipe d'animation.

Rôle des animateurs auprès des enfants

L'animateur assure un rôle de référent auprès des enfants.

Il assure la sécurité physique, psychique et morale de tous les enfants dans la vie quotidienne et lors des activités. Les enfants sont associés à l'organisation de la vie collective, à l'animation et à la vie quotidienne. Les enfants doivent être acteurs de leurs journées passées au centre de loisirs. Pour cela l'animateur suscite et fait vivre des activités variées en tenant compte des intérêts, des besoins, des envies, des capacités et des rythmes des enfants. L'animateur s'engage à respecter les modalités de fonctionnement.

Rôle des animateurs avec les parents

Nous devons établir un réel rapport de confiance entre les parents et l'équipe pédagogique afin d'être le plus proche des besoins et des attentes des enfants. Nous nous tenons à l'écoute des suggestions et des remarques qui pourront faire avancer la qualité de l'accueil de loisirs.

Les animateurs avec leurs collègues

L'animateur sera ouvert à la communication, à l'échange. Il sera bienveillant quant au fonctionnement de l'accueil de loisirs (horaires, fonctionnement, respect d'autrui). Il sera respectueux du travail des autres (agents de service et autres prestataires...). L'animateur participe activement aux temps de réunions, échanges avec les enfants, parents, animation des temps d'accueil...

5. Nos intentions éducatives : Découvrir et grandir...

Partant du principe que nous sommes (l'équipe d'animation) de réels co-éducateurs, des repères pour les enfants, nous sommes attentifs et bienveillants concernant leurs besoins biologiques.

Les enfants évoluent à leurs rythmes dans un cadre sécurisant avec un certain nombre de règles établies Il est important de permettre à chaque enfant de devenir responsable et citoyen. Nous souhaitons faire vivre et découvrir aux enfants des activités variées, des temps calmes et de repos tout au long de la journée. Il ne s'agit pas, pour nous, de faire de l'activité pour de l'activité mais de répondre aux besoins et aux choix des enfants. Une activité n'est pas une obligation ou une fin en soi. Nous veillons à bien respecter la courbe d'intensité selon les différentes tranches d'âges. Par exemple : siestes avec réveil échelonné pour les plus petits 3- 4 ans, temps calme pour les 5 ans + .



6. Nos objectifs éducatifs

➤ Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant

L'enfant doit pouvoir jouer, avoir du plaisir en toute sécurité à la fois physique et affectif.

Il est important pour nous de créer un cadre sécurisant, repérer les lieux dangereux et savoir mettre en place un périmètre de sécurité tout en respectant la réglementation, établir une relation de confiance pour que l'enfant se sente en sécurité et puisse trouver sa place dans le groupe.

L'enfant ne doit pas vivre de situation d'injustice. Nous serons à l'écoute et disponibles auprès des enfants.

➤ Respect du rythme et des besoins de l'enfant

Nous veillons à ce que l'accueil du matin se fasse calmement, ce qui permet à l'enfant de faire une transition en douceur entre la maison et l'accueil de loisirs. Les familles seront accueillies personnellement.

La sieste est proposée aux 3-4 ans avec un réveil échelonné.

Un temps calme est proposé après le repas, avec différents choix (coin repos, relaxation, lecture, jeux de société...) Un temps expliqué aux enfants afin qu'ils prennent conscience de l'importance de « recharger les batteries ».

L'enfant est libre de ne « rien » faire mais aussi d'aller à son rythme lors des activités proposées.

➤ Favoriser le « vivre ensemble »

Être au centre de loisirs, c'est être avec d'autres enfants et apprendre le « vivre ensemble ».

Nous voulons permettre à chaque enfant de trouver sa place dans un groupe.

Chaque enfant pourra s'exprimer librement. Nous apportons une écoute et nous favorisons ces échanges tout au long de la journée (accueil du matin, repas, temps calme ...). Nous favorisons également la communication entre les enfants mais aussi avec l'équipe d'animation.

Nous mettrons en place de la coopération à travers des jeux, un projet, un objectif commun.

Les repas seront pris avec les enfants, c'est un moment convivial et de partage. Nous sensibiliserons les enfants à l'environnement et à l'éco-citoyenneté. Nous devons veiller à éviter le gaspillage, que ce soit au niveau des repas (nourriture) ainsi qu'à d'autres moments de la journée (papier, peinture, robinets qui coulent) ou sur les temps d'activité (ex : utilisation du matériel déjà entamé avant de se servir du neuf). Il appartient à l'équipe d'animation de valoriser au maximum le recyclage, notamment au travers des activités (récupération de journaux, bouteilles d'eau vides, carton) et d'insister sur le tri sélectif.

➤ Développer l'autonomie et rendre responsable les enfants en les valorisant

Nous accompagnons tous les enfants vers l'autonomie ... nous les plaçons acteurs et auteurs de leur vacances !

Des règles de vie évolutives seront mises en place avec les enfants.

Nous favoriserons la responsabilité en impliquant directement les enfants dans la vie quotidienne (préparer les goûters, distribuer, débarrasser, nettoyer avec des produits adaptés ...)

➤ Développer la découverte, favoriser la curiosité

Permettre à l'enfant de proposer, créer, s'exprimer, choisir... et placer l'enfant acteur et auteur de tous ces moments au centre de loisirs !!!

Les animateurs peuvent mettre en avant leur savoir-faire (musique, photo, arts plastiques ...) mais aussi ils peuvent et doivent s'expérimenter et tester de nouveaux domaines pour inviter à la découverte au centre de loisirs.

Pendant les vacances et les mercredis, nous proposons un thème (le Japon, "à l'abordage", 1 jour 1 couleur) sur lequel les enfants s'éveillent et stimulent leur imaginaire. Nous proposons des activités riches et variées pour amener l'enfant à découvrir différentes pratiques mais aussi afin de favoriser l'acquisition de savoirs et de certaines techniques et surtout appréhender la notion de plaisir au travers des activités.



7. « Les copains d'abord c'est ... »

- ✓ Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant grâce à un lieu convivial, une équipe d'animation formée et un règlement intérieur défini.
- ✓ Apprendre à vivre en collectivité dans le partage, l'entraide, le respect des autres et la différence de chacun.
- ✓ Favoriser l'autonomie et rendre responsables les enfants tout en les valorisant.
- ✓ Développer l'ouverture d'esprit par la découverte au travers de l'imaginaire, la créativité et les activités ludiques.
- ✓ Donner envie aux enfants de se retrouver et leur permettre de prendre du plaisir dans les activités, tout en respectant le rythme de chacun.

Et surtout amusez-vous !

8. La journée type des mercredis et vacances

7h30-9h45 : Accueil de l'enfant, on se réveille tranquillement...
Coloriages, petits jeux, blablas ...

9h45-10h : Rangement et rassemblement (3-11ans)
Lancement des animations par tranche d'âge

10h-11h30 : Temps d'animation

11h30-12h : Jeux libres

12h-13h : On se prépare pour la cantine ou l'Auberge du Petit Bonheur !
Repas convivial

13h-13h30 : Temps calme pour tout le monde

13h30- 15h30 : Sieste échelonnée pour les 3-4 ans

13h30-14h : Temps calme pour les 5 ans et +

(Méditation avec petit bambou, deux minutes ensemble, jeux des chaussettes ...)

14h-15h30 : Temps d'animation

15h30-16h : Jeux libres

16h-16h30 : Goûter

16h30-18h30 : Départ de l'enfant, jeux libres !



9. Evaluations

Des bilans réguliers sont faits en équipe, avec des indicateurs internes à l'équipe : nous nous évaluons à travers des fiches action, nos postures sur le terrain.

Nous échangeons régulièrement sur des difficultés rencontrées afin de ne pas laisser une situation s'envenimer.

La participation des enfants aux activités et leurs retours positifs ou négatifs.

Nos réajustements sont souvent faits avec la participation des enfants.

Des bilans écrits plus globaux sont également faits après chaque vacances et période de mercredi par la directrice du centre de loisirs et son équipe.

La mairie met en place des commissions périscolaires qui donnent échange à des propositions, des améliorations, des retours positifs ou négatifs sur nos projets d'animation entre la directrice du centre de loisirs, les directrices des deux écoles, les représentants des écoles St Bernadette et de la Vallée du Rohuel ainsi que des élus.